



MARDI 11 FÉVRIER 2014

RÉUNION PUBLIQUE POUR LA SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

Au moment où toutes les écoles se voient imposer l'application du décret réformant les rythmes scolaires pour la rentrée 2014, le mécontentement ne cesse de s'exprimer sur cette réforme.

Une réforme des rythmes mal pensée, qui doit être suspendue !

Afin de définir les moyens d'imposer la suspension de cette réforme des rythmes scolaires :

- qui marque une étape supplémentaire dans la dégradation des conditions de travail des personnels enseignants et territoriaux dans une école déjà abîmée par des suppressions massives de postes.
- qui opère un glissement des missions de l'Education Nationale vers les communes, et donc remet en cause l'égalité territoriale de l'école républicaine
- qui va à l'encontre de l'intérêt des élèves et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Les syndicats Fédération des services publics CGT, CGT Educ'action, la FNEC-FP-FO, la fédération SPS-FO, le SNUipp-FSU, le SNUacte-FSU, EPA-FSU, le SNAC-FSU, la fédération SUD Education, la Fédération SUD Collectivités Territoriales des enseignants et des agents territoriaux des écoles (ATSEM, Intervenants, ...) organisent :

Une réunion publique d'information et de débat :
le mardi 11 février 2014 de 18 à 20 heures,
salle Belle Croix, 141 rue du Poirier Rond à Orléans

à laquelle ils invitent tous ceux qui sont concernés par ce sujet : personnels, enseignants et territoriaux, parents d'élèves, citoyens attachés à l'école de la République.

